

## **Agents en situation de handicap au ministère en charge de l'agriculture**

### **Mode opératoire : Saisie et enregistrement des données "handicap" dans RenoirRH**

#### **Troisième vidéo : suivi de la demande de renouvellement déposée auprès de la MDPH**

Pour le suivi des droits d'un agent BOE — Bénéficiaire de l'obligation d'emploi -, sur justificatif c'est-à-dire après transmission d'un récépissé de dépôt de la demande qui a été faite par l'agent, auprès de son organisme, nous allons inscrire l'information qu'il y a sur le récépissé, dans RenoirRH.

En cliquant sur Dossier individuel / Rapport / Déclaration des handicapés.

je recherche mon agent, soit par le nom, soit par le matricule.

je clique sur « rechercher ». je sélectionne mon agent.

Dans l'onglet « Déclaration des bénéficiaires », je vais cliquer sur la case « Suivi nécessaire ».

Et tout en bas de la page (fenêtre « limitations et aménagements »), je vais inscrire l'information « Accusé de réception en date du ... » et on inscrit la date qu'il y a sur l'accusé de réception.

je n'oublie pas de soumettre pour valider.

Et j'ai terminé pour le suivi du renouvellement des droits d'un agent BOE - Bénéficiaire de l'obligation d'emploi.